



L'HYPERMOBILITE EST-ELLE A L'ORIGINE DE NOUVEAUX MODES D'HABITER ?

Caroline Legrand, Nathalie Ortar

► To cite this version:

Caroline Legrand, Nathalie Ortar. L'HYPERMOBILITE EST-ELLE A L'ORIGINE DE NOUVEAUX MODES D'HABITER ?. Depeau Sandrine; Ramadier Thierry. Se déplacer pour se situer, Places en jeux, enjeux de classes, 2011. halshs-01344887

HAL Id: halshs-01344887

<https://shs.hal.science/halshs-01344887>

Submitted on 12 Jul 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LEGRAND C., ORTAR N., « L'hypermobilité est-elle à l'origine de nouveaux modes d'habiter ? », in DEPEAU S., RAMADIER T. (dir.), *Se déplacer pour se situer, Places en jeux, enjeux de classes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 57-72.

CHAPITRE 2

L'HYPERMOBILITE EST-ELLE A L'ORIGINE DE NOUVEAUX MODES D'HABITER ?

Caroline Legrand
Nathalie Ortar
LET (UMR 5593)

Les mobilités géographiques professionnelles sur de longues distances représentent une des réalités du monde professionnel. Autrefois associées à certaines catégories professionnelles (représentants de commerce par exemple), ces mobilités se sont fortement développées avec le temps. Le déploiement des infrastructures de transport sur un territoire vaste, mais aussi les restructurations des services de l'Etat tout comme des entreprises, la segmentarisation du marché du travail sont massivement tenus comme responsables de cet essor, dont on sait qu'il n'est toutefois pas caractéristique que de la France¹. S'ils semblent plus nombreux aujourd'hui, les travailleurs mobiles restent pour le moins méconnus, atypiques et hétérogènes. Leurs caractéristiques sont d'autant plus difficiles à cerner qu'ils ne constituent ni une communauté identifiée de l'extérieur ni une communauté identifiée de l'intérieur. En outre, ils n'admettent pas non plus de dénomination partagée dans le langage courant, étant qualifiés soit de « travailleurs mobiles », soit « de grands voyageurs », soit de « célibataires géographiques ». Cette diversité d'expression contribue à entretenir le flou entourant cette population, flou accentué par le fait que ces mobiles possèdent des parcours de vie et des profils différenciés².

Vaste et protéiforme, la grande mobilité qui les caractérise cependant met en jeu de multiples interactions entre les pratiques de déplacement et les modes d'habiter espérés. L'organisation familiale, le revenu disponible des ménages, les orientations professionnelles,

¹ Cf. notamment N. Schneider et G. Meil (2008) pour une comparaison européenne et I. Hardill (2002) pour la Grande-Bretagne.

² Cf. N. Ortar et C. Legrand (à paraître).

les évolutions des entreprises sont autant de modulateurs intervenant dans la hiérarchisation des choix effectués. La grande mobilité révèle en outre des enjeux tant en matière d'usages et de représentations de l'espace et du temps, qu'en matière de négociations d'appartenances principalement familiales, territoriales et professionnelles.

Pour C. Dubar, l'identité se construit à la fois dans un « processus biographique » et un processus relationnel. Ainsi, « l'identité n'est jamais donnée, elle est toujours construite et à reconstruire dans une incertitude plus ou moins grande et plus ou moins durable. » (1991 : 111). C'est cette même idée que poursuit B. Lahire dans sa théorie de l'acteur pluriel en la complexifiant. « Un acteur pluriel est [...] le produit de l'expérience, souvent précoce, de socialisation dans des contextes sociaux multiples et hétérogènes. Il a participé successivement au cours de sa trajectoire ou simultanément au cours de la même période de temps à des univers sociaux variés en y occupant des positions différentes. » (1998 : 82). Selon J. C. Kaufmann, cet acteur aux identités plurielles évolue toutefois dans un cadre défini dont les normes socialisantes dictent les conduites à tenir (2005). Prolongeant les travaux précédents, G. Di Méo postule que « toute identité personnelle s'exprime par des appartenances à des groupes, par le croisement d'identités collectives. » (2008 : 2). Suggérant ainsi de mettre l'accent sur le contexte de la production identitaire, il indique que « la labilité et la multiplication contemporaine des référentiels identitaires, loin de déraciner l'individu ou le groupe en quête de sens, le contraignent à rechercher une cohérence sociale et spatiale autour de son histoire et de la construction de sa propre territorialité. » (2008 : 3). Pour M. Halbwachs (1950) aussi, le support de l'espace est essentiel dans la constitution d'une mémoire du groupe qui représente un vecteur incontournable de la constitution d'une identité collective, théorie toujours défendue en anthropologie notamment par S. Sagnes (2004) ou A. de Biase et C. Rossi (2006). Confirmant la théorie de G. Di Méo, N. Sindzingre (1992) rappelle de son côté qu'un individu relève toujours d'un schème d'appartenance le dépassant, puisqu'il peut faire partie d'un lignage, d'une région, d'une ethnie ou d'une nation par exemple. La construction sociale des identités repose sur l'existence d'un faisceau d'attributs nécessaires et contingents, des homologues et des différences. C'est le rapport au lieu, à l'espace vécu, aux ancrages territoriaux (familiaux ou professionnels, passés, présents et à venir), et son rapport aux autres (la famille, les amis, les collègues...) qui structurent l'identité sociale des individus.

Toutefois, pour qu'une conscience identitaire émerge, il faut que la fréquentation du lieu ait été répétée (Sagnes, 2004), que celui ait été investi, et qu'un souvenir existe (Muxel,

2002. Ne procédant pas nécessairement d'une continuité biographique³ (Ramos, 2006), ces , ces ancrages spatiaux servent à « bricoler les liens entre séquences d'identification pour assurer une continuité dans la durée biographique » (Kaufmann, 2005, cité par Di Méo, 2008).

Dans la mesure où la dispersion peut être une ressource identitaire⁴, bouger permettrait non seulement de vivre sur son lieu d'élection, mais aussi de diminuer l'ancrage identitaire, ou au contraire de lui donner du sens (Rémy, 1999). Mais bouger ne permettrait-il pas aussi paradoxalement de s'abstenir de bouger (Kaufmann et Montulet, 2009 ; Ortar, 2011) ?

Or, dans le contexte où la mobilité est perçue « comme une composante normale de la société, sinon comme une norme » (Brun, 1993), notre hypothèse est que la mobilité est revendiquée comme constitutive de l'identité uniquement lorsque les individus la rattachent à des groupes professionnels et familiaux. Pour les autres la mobilité est déstructurante, car elle participe au délitement des repères professionnels et parfois même familiaux en raison notamment d'une mise aux marges de la sphère professionnelle, de l'instabilité et de l'impossibilité d'appropriation des habitats temporaires.

Notre terrain d'enquête a porté sur une sous-catégorie particulière de la population des travailleurs mobiles habituellement peu abordée par la littérature sur le sujet, celle constituée de couples bi-actifs avec enfant(s) dont au moins un des conjoints, pour des raisons professionnelles, fréquente plusieurs lieux de vie et passe habituellement des nuits à l'extérieur du domicile familial. Le but était de faire émerger les paradoxes de la mobilité exacerbés par la présence d'enfants au foyer, afin de favoriser l'analyse des tensions et continuum entre ancrage et différents types de mobilité observés dans la durée des trajectoires résidentielles familiales, une analyse qui prolonge des travaux précédents sur le périurbain (Ortar, 2005). En effet, les couples sont enjoints à plusieurs types de mobilité : résidentielle, géographique, professionnelle voire sociales. Notre hypothèse est que les réponses apportées varient selon la situation et position professionnelle de chacun des conjoints, le type d'emploi occupé, l'âge des enfants, l'existence d'ancrages familiaux et/ou résidentiels et la façon dont ces ancrages sont gérés au sein du couple et donc selon les identités spatiale autant que sociale et professionnelle des individus et leur possible redéfinition.

Nous avons rencontré des travailleurs mobiles au sein d'un large spectre de professions (cadres, employés, du public ou du privé, artisans ou ouvriers), tout en tenant compte de la variété de leurs trajectoires résidentielles et migratoires. C'est dans cette

³ Sur ce point, voir Ramos (2006) et son étude sur les « ancrages », et Ortar (2011) sur « les racines » qui s'en distinguent du fait qu'elles supposent un attachement familial et une durée par delà une génération.

⁴ Et ce, de la même façon que l'identité peut reposer sur un partage effectif d'un seul territoire.

dernière optique que nous avons aussi consacré tout un pan de notre étude à des familles de travailleurs mobiles anglophones récemment installées en France.

Notre corpus est constitué de 42 entretiens semi-directifs menés auprès de travailleurs mobiles identifiés par relation, via la méthode boule de neige, ou grâce à des forums de discussion sur Internet. 26 couples dont 11 anglophones ont ainsi été rencontrés de même que 4 parents divorcés.

Ces entretiens ont permis de mettre à jour l'importance des choix de modes d'habiter dans les pratiques de mobilité géographique. En effet, la mobilité géographique peut être consécutive à l'exercice d'une profession de laquelle découlerait ensuite le choix d'un ou plusieurs lieux d'habitation. Mais elle peut aussi être induite par un attachement à une région ou à un logement éloigné du lieu de travail, mais néanmoins utilisé comme « résidence principale ». La mobilité est alors utilisée comme un moyen d'ajustement entre des espaces (l'un domestique ou privé, l'autre professionnel).

L'articulation entre les choix professionnels et les stratégies résidentielles peut se traduire par ce que nous qualifions de multi-résidentialité. Cette multi-résidentialité s'exprime de différentes façons : les travailleurs mobiles peuvent avoir l'usage de plusieurs logements, ils peuvent également loger chez des amis ou parents pendant leurs temps de déplacements, enfin l'hébergement peut aussi s'effectuer sur le lieu de travail, à l'hôtel ou dans le véhicule utilisé lors du déplacement. Ces modalités de logement peuvent évoluer dans le temps en fonction des opportunités, elles peuvent être régulières ou au contraire très erratiques.

Pour appréhender au mieux l'incidence et les formes prises par cette multirésidentialité – qui constitue elle-même l'un des aspects d'une multi-polarisation, c'est-à-dire d'une situation où les activités personnelles et professionnelles des individus s'organisent autour de lieux distincts et distants – nous utilisons le concept de « mode d'habiter », tel qu'explicité par N. Mathieu et *al* (2004) :

« il existe des manières d'habiter, des types d'habitants et cette typologie ne tient pas qu'à la forme des « dedans » et des « dehors », mais au rapport entre les représentations et les valeurs des individus d'une part, et, d'autre part, la possibilité d'aménager, de s'approprier le dedans, et surtout le dehors, par des stratégies et des pratiques qui garantissent le prolongement de soi et de sa famille au-delà de l'habitat ».

Le concept de « modes d'habiter » qui découle notamment de ce texte, intègre tout à la fois la matérialité des espaces habités, la relation à l'habitat, à l'environnement et aux espaces vécus (espaces traversés, lieux de travail, lieux de vie familiaux...). Il envisage donc l'étude

de l'acte d'habiter sous son aspect sensible et tangible, mais aussi dans son interaction entre deux sphères, l'une privée et domestique, l'autre publique, partagée et/ou disputée, et c'est précisément l'étroite articulation de tous ces éléments qui fait la richesse de ce concept.

Dans les cas d'expériences multi-résidentielles, l'analyse doit donc prendre en compte le nombre d'espaces habités ou investis. Elle doit aussi être accompagnée d'une analyse des choix qui président à l'établissement de mode d'habiter complexes, c'est-à-dire à la sélection des lieux de vie familiaux et professionnels. Il s'agit notamment de questionner la façon dont ces choix sont discutés à l'intérieur même des couples (s'ils font l'objet ou non d'une concertation), la manière dont ils modifient ensuite les projets ou habitudes de chaque conjoint, mais aussi l'incidence d'éléments externes au couple, comme les transformations du marché du travail.

L'article se concentre sur la description de ces modes d'habiter, associée à la question de la gestion des ancrages en situation de grande mobilité, ce qui implique de prendre en compte les agencements familiaux nés de mobilités géographiques professionnelles⁵. Quatre parcours sont restitués afin de rendre compte de la complexité de ces déclinaisons, et par conséquent des multiples formes et aspects que prend la multi-résidentialité.

Tableau récapitulatif des situations rencontrées

Informateurs	type espace de résidence	Situation professionnelle du mobile et de son conjoint	Où loge le mobile
Andrew (40 ans) Mary (39 ans) 2 enfants	rural	Le mobile : Andrew, ingénieur, Londres. Elle : télé-travaille.	studio acheté
Angela (38 ans) Tom (42 ans) 2 enfants	rural	Le mobile : Angela, journaliste, Londres. Lui : cafetier.	studio acheté
Ann (42 ans) Jonathan (40 ans) 3 enfants	urbain	Le mobile : Jonathan, enseignant-chercheur à Oxford. Elle : enseignante-chercheuse .	chambre louée
Aymeric (32 ans) divorcé, 1 enfant	urbain	Le mobile : Aymeric, ouvrier de maintenance, France et étranger.	hôtel
Charles (50 ans et Corinne (35 ans) 1 enfant	urbain	Les mobiles : Charles et Corinne, cadres commerciaux. Lui se déplace tout au long de la semaine, elle de manière plus ponctuelle.	hôtel pour lui ; amis pour elle.
Christian (52 ans) marié, 1 enfant autonome	banlieue	Le mobile : Christian, cadre administratif, Lyon,. Elle : enseignante du secondaire.	famille
Claudia (55 ans) et Peter (58 ans), 2 enfants dont 1 autonome	périurbain	Le mobile : Claudia manager dans le secteur bancaire. Lui : retraité.	appartement acheté à Oslo. A l'hôtel à Stockholm, Helsinki ou Copenhague.
Damien (34 ans) et Violaine (34 ans) 1 enfant	périurbain	Le mobile : Damien, commercial. Elle : responsable administrative.	hôtel.

⁵ Sur ce dernier point, l'analyse proposée rappelle les réflexions engagées par Bonnet, Collet & Maurines (2006) ou par Schneider, Limmer et Ruckdeschel (2002).

Didier (51 ans), marié, 3 enfants autonomes	rural	Le mobile : Didier, ingénieur à Lyon. Elle : enseignante du secondaire.	studio loué
Edmond (50 ans), marié, 3 enfants	urbain	Le mobile : la femme d'Edmond, documentaliste, Valence. Lui : technicien, travaille à 80km de son domicile.	studio loué
Edward (37 ans) et Janet (35 ans). 2 enfants.	rural	Le mobile : Edward, ingénieur mécanicien dans la marine marchande. Elle : artisanat.	bateau
Frédéric (38 ans) et Ruth (38 ans) 2 enfants	périurbain	Le mobile : Frédéric, technico-commercial à Grenoble. Elle : plasticienne au chômage.	hôtel et studio loué
Gerald (45 ans) et Lisa (42 ans). 2 enfants	rural	Le mobile : Gérald, ingénieur, sud-ouest de l'Angleterre. Elle : femme de ménage.	chambre louée
Hélène (47 ans) et Alain (47 ans), 2 enfants autonomes	rural	Le mobile : Hélène, enseignante du secondaire, lui : DRH.	chambre louée
Hugh (53 ans) et Bridget (50 ans). 1 enfant autonome	urbain	Le mobile : Hugh, Agent de sécurité, Londres. Elle : chômage.	appartement acheté
James (55 ans) et Rachel (44 ans), 1 enfant.	rural	Le mobile : James, batelier, Bourgogne. Elle : chômage.	bateau
Jean-Marc (36 ans) et Mathilde (34 ans), 2 enfants.	banlieue	Le mobile : Jean-Marc, Responsable comptabilité, Paris. Elle : secrétaire de mairie.	hôtel
Louafi (40 ans) et Nawel (34 ans), 3 enfants.	banlieue	Le mobile : Louafi, technicien, Paris. Elle : enseignante du secondaire.	studio loué
Marc (52 ans) et Marguerite (52 ans), 1 enfant, 1 petite fille vivant avec eux	urbain	Le Mobile : Marc, comptable, Paris. Elle : retraitée.	foyer
Marcelle (53 ans), divorcée, 1 enfant autonome	urbain	La mobile : Marcelle, cadre administratif, Paris.	studio acheté
Martial (50 ans) et Françoise (48 ans), 1 enfant.	périurbain	Le Mobile : Martial, ingénieur commercial, Rhône-Alpes. Elle : cadre administratif	hôtel
Matthew (45 ans) et Kathleen (40 ans), 2 enfants.	rural	Le mobile : Matthew, Ingénieur travaux, Londres. Elle : gestion d'un gîte.	famille
Paul (41 ans) et Aline (40 ans), 4 enfants.	urbain	Le mobile : Paul, cadre administratif, monde entier. Elle : travaille sur contrat.	hôtel ou studio loué selon la durée
Patrick (44 ans). Divorcé, en couple, 4 enfants.	périurbain	Le mobile : Patrick, responsable sécurité, Lyon.	studio loué
Pierre (41 ans) et Agnès (40 ans), 3 enfants.	périurbain	Le mobile : Pierre, Ingénieur chef de projet, Paris. Elle : ingénieur, Lyon.	studio loué
Philippe (54 ans) et Jacqueline. 3 enfants autonomes	périurbain	Le mobile : Philippe, ouvrier, chantiers. Elle : assistante maternelle.	caravane puis hôtel
Robin (40 ans)Amanda (38 ans), 3 enfants.	rural	Le mobile : Robin, bucheron, chantiers. Amanda : femme de ménage.	tente
Ronan (44 ans) Séverine (42 ans), 2 enfants.	urbain	Le mobile : Ronan, cadre informatique, Paris. Séverine : cadre administratif.	famille
Yves (55 ans) et Chantal, 3 enfants.	rural	Le mobile : Yves, chef d'équipe, chantiers. Elle : auxiliaire de service en maternelle.	Caravane puis hôtel

Vivre chez ses beaux-parents : le cas de Matthew

En juillet 2004, Matthew et sa femme Kathleen quittent la Grande-Bretagne avec leurs deux enfants dans l'objectif de s'installer en France et d'y établir des chambres d'hôtes. C'est dans la Vienne qu'ils acquièrent une vaste demeure.

La rénovation de la maison représente un coût budgétaire que le couple n'avait pas véritablement anticipé de sorte que, très vite, celui-ci est contraint de trouver des revenus complémentaires. Matthew décide alors, en janvier 2005, de repartir travailler en Grande-Bretagne ; un choix géographique qui s'imposait alors de lui-même en raison de son incapacité à s'exprimer en français et son désir de conserver un emploi équivalent à celui qu'il venait de quitter. Ingénieur travaux, il s'accommode pendant un temps de petits contrats effectués pour le compte d'entreprises diversifiées, avant d'être réembauché quelques mois plus tard par son précédent employeur. Matthew négocie auprès de ce dernier un aménagement de son temps de travail. Il travaillera désormais trois semaines en Grande-Bretagne puis deux semaines consécutives dans la Vienne, en France.

Lorsqu'il est en Grande-Bretagne, Matthew réside à l'extérieur de Londres chez les parents de sa femme Kathleen, une situation difficile à ses débuts. Un peu désorientés et n'osant s'adresser directement à leur gendre, les parents de Kathleen interrogeaient souvent leur fille pour connaître la date de la prochaine venue de leur beau-fils. La difficulté est d'arriver à trouver un équilibre entre le besoin d'intimité des uns et la préservation d'une unité familiale élargie.

Se comparant à un gitan, Matthew évoque sa difficulté à se constituer des repères dans ce nouveau mode de vie et plus encore à se sentir chez-soi quelque part ; un sentiment peut-être exacerbé par le fait que le temps passé en France ne lui permet pas de s'y ancrer ni d'y construire un réseau de sociabilité. La mobilité s'est installée sans qu'il ait eu réellement le temps de s'inscrire dans le nouveau territoire, de le faire sien, d'y construire des relations. Kathleen, sa femme, a organisé sa vie selon deux types de routines rythmées par l'absence ou la présence de son mari au domicile familial. Il y a ces trois semaines que Kathleen passe seule avec leurs deux enfants, s'occupant alors de la maison et de leurs animaux lorsque les enfants sont au collège. Elle s'accorde aussi à l'occasion du temps avec ses amis. Puis, il y a les deux semaines suivantes où elle se consacre à son conjoint à l'exclusion de toute autre forme de sociabilité.

Le cas présenté ici illustre une pratique courante chez les travailleurs mobiles : le recours à la famille élargie pour se construire un lieu de vie alternatif. En outre, il est

représentatif des couples d'anglais rencontrés dans le cadre de cette étude où le choix de migrer en France est confronté à l'absence d'anticipation des contraintes financières, linguistiques, professionnelles générées par cette installation. L'homme navette alors entre deux espaces. Si, comme pour les Français le contrainte financière les fait opter pour les solutions les moins onéreuses, la durée des séjours loin du domicile familial augmente la difficulté à faire sien le nouveau chez-soi et rend difficile une identité spatiale. Le désir de maximiser le temps passé au domicile familial enjoint à passer de longues heures sur le lieu de travail tout en ayant le sentiment d'être à part car ayant sollicité et obtenu des faveurs concernant les autorisations à s'absenter ou à télétravailler. L'envahissement des temps sociaux par le travail et l'inconfort des domiciles pendant les déplacements limite l'appropriation de ces temps et la capacité à habiter les espaces du travail. De plus, le sentiment d'être hors norme en raison des temps négociés rend également plus difficile une identification forte à un groupe professionnel. La mobilité, utilisée comme outil de réalisation de deux aspirations, une vie dans un endroit d'élection et un emploi rémunérateur, montre ici ses limites et agit négativement sur la possibilité de faire évoluer les identités professionnelle, sociale et spatiale faute de pouvoir disposer de temps.

Vivre en foyer : Marc

Parisien d'origine, Marc arrive sur Lyon à la faveur d'une mutation au sein de la SNCF où sa femme et lui-même exercent. Quelques années plus tard, il achète, avec sa femme Marguerite, une maison à une cinquantaine de kilomètres de Lyon. Le ménage est modeste et, faute de moyens, ne pouvait acheter de bien plus près. Le couple effectue chaque jour les navettes en train, ce qui ne leur coûte rien puisqu'ils bénéficient de la gratuité des transports ferroviaires. Marc se retrouve alors dans la catégorie des grands navetteurs (Schneider & Meil, 2008), ses temps de transport dépassant deux heures. Si dans l'ouvrage de N. Schneider et G. Meil (2008), les grands navetteurs sont analysés comme étant proches, voire semblables, aux travailleurs mobiles, cette expérience ne semble pas avoir préparé Marc à sa vie hors du foyer familial.

En 2002, Marguerite prend une retraite anticipée pour des raisons de santé et décide alors, sans vraiment se concerter avec son conjoint, de partir vivre dans le sud-ouest car dit-elle, elle « ne supporte plus le climat lyonnais ». La maison lyonnaise est vendue et c'est dans une maison achetée à Bayonne que Marguerite s'installe avec leur fille, alors en classe de terminale. Marc continue quant à lui, d'exercer au même endroit, aucune mutation n'étant envisageable. Il apprécie son emploi malgré les changements qui se profilent, et la distance

entre son nouveau domicile et son lieu de travail ne lui paraît pas insurmontable. Le train de nuit qu'il pensait prendre est toutefois rapidement supprimé, le contraignant à rallonger ses trajets en passant par Paris. Pour autant, il rejoint le domicile familial chaque fin de semaine.

Marc décide de résider dans un foyer pendant la semaine, un lieu qu'il décrit comme étant « glauque » mais le couple n'aurait pas pu acquérir la maison de Bayonne en supportant un double loyer. Cette première expérience de vie en foyer est vécue de façon tout à fait positive. La cuisine est effectuée de façon collective, des fêtes sont régulièrement organisées, de même que des activités sportives. Marc dispose aussi de nombreux temps de loisirs car il achève tôt ses journées, un rythme de vie qui le rend d'autant plus réceptif à cette vie en communauté. Malgré la séparation de son foyer familial, des problèmes familiaux, sa fille adolescente ayant eu un enfant, et des mobilités induites par l'éloignement, cette partie de la vie de Marc où il trouve à valoriser son identité professionnelle et sociale lui permettent d'accepter cette nouvelle vie et d'y trouver un équilibre.

En 2006, Marc est contraint de rechercher un nouveau poste car le sien est supprimé. Il demande alors une mutation pour la gare de Saint-Lazare à Paris, mutation qui lui permet de diminuer son temps de transport en fin de semaine. Il obtient une place dans un foyer parisien. Plusieurs éléments ont toutefois changé. Son nouveau foyer est impersonnel. Marc s'y sent mal à l'aise, et ce notamment parce qu'il n'arrive pas à se refaire des relations qui, pour lui, structurent sa façon d'habiter en déplacement. Son emploi, plus difficile que les précédents, lui demande un fort investissement en temps et restreint ses loisirs ainsi que ses possibilités de socialiser en dehors de son lieu de travail, dont il dit sortir épuisé. Les temps passés en train, fortement valorisés au début de sa vie de travailleur mobile, sont désinvestis. La fatigue des trajets se fait plus pesante. La situation semble alors d'autant plus difficile à supporter que ses espoirs de partir à la retraite sont repoussés de quelques années. Lui qui menait une vie sociale et sportive active à Lyon ne sort presque plus et se renferme sur son travail. Il a aussi du mal à investir sa vie à Bayonne dont il n'aime pas la mentalité et où il n'a pas le temps de se refaire des relations. Lorsque nous l'avons rencontré, Marc donne le sentiment de ne plus habiter aucun lieu, d'être lui aussi en transit, entre parenthèse, une parenthèse qui se refermera, pense-t-il, lorsque le bout du tunnel c'est-à-dire le temps de la retraite arrivera. Les déménagements successifs à la fois familiaux et professionnels, le changement de mentalité et de rythme de travail ont affecté sa façon de pouvoir habiter les lieux où il séjourne.

Marc représente l'archétype de travailleurs quinquagénaires devenus travailleurs mobiles lors de leur dernière prise de poste et de travailleurs plus jeunes pris dans des cadres familiaux et professionnels mouvants qui ne trouvent plus le temps et la force de s'ancrer

entre deux mobilités. On assiste à une érosion de ses identités sociale et professionnelle accompagné d'une perte d'ancrage territorial. Ainsi, même si cet acteur, comme tout acteur social possède plusieurs identités, il n'est plus en position de retrouver une cohérence sociale et spatiale autour de sa territorialité (Di Méo, 2008) dont la conscience identitaire ne peut émerger que si la fréquentation est suffisante (Sagnes, 2004). La mobilité, en limitant les temps de présence dans chacun des lieux, a participé à la difficulté à redéfinir une identité sociale et ce d'autant plus que son identité professionnelle est mise à mal par des restructurations successives et que les cadres de son quotidien familial ont également bougé.

Avoir une logeuse : Hélène

La situation d'Hélène est exemplaire à deux titres. Sa place de femme dans le paysage masculin de la mobilité détonne. Par bien des côtés elle représente le modèle particulier des femmes qui entrent en mobilité et la gestion des rôles familiaux pendant la mobilité. Son entrée en mobilité pour ne pas quitter son emploi suite au changement d'emploi de son conjoint est un thème récurrent de notre étude.

Alain et Hélène étaient tous les deux enseignants. Ils résidaient alors à proximité de leurs emplois respectifs, dans la proche banlieue lyonnaise, avec leurs deux filles. Alain s'était peu à peu lassé de son emploi de professeur et souhaitait depuis plusieurs années travailler dans une entreprise du secteur privé. Malgré quelques opportunités, le projet est toutefois repoussé jusqu'à ce que leurs filles soient suffisamment âgées pour vivre seules au moins une partie de la semaine.

En 2005, Alain obtient un emploi important dans une usine du Vercors, voyant ainsi son salaire augmenter. Ce faisant, il accède à une maison de fonction. Satisfaite de son poste, Hélène de son côté n'envisage pas de demander sa mutation. Ne pas avoir de garanties d'obtenir un poste proche de son nouveau domicile renforce son désir de conserver son poste. De plus, elle souhaite pouvoir retrouver ses filles toutes les semaines sans leur imposer des déplacements. Dans l'optique de concilier à la fois son intérêt pour son travail, le bien-être de ses enfants et la préservation de sa vie de couple, Hélène sollicite une réduction et une réorganisation sur deux ou trois jours de son temps de travail. Elle pense en effet que des absences plus longues pourraient nuire à la relation qu'elle entretient avec son conjoint, une relation solide, établie sur la base d'échanges quotidiens.

La maison lyonnaise est vendue. Hélène qui ne veut pas loger chez ses filles, accepte d'être hébergée par la mère d'une de ses collègues deux soirs par semaine contre une modique rétribution. Les premiers temps sont vécus difficilement : elle n'ose pas imposer sa présence

ni à ses filles, avec qui elle dîne un soir par semaine, ni à sa logeuse. Elle vit alors ce qu'elle appelle une période d'errance dans les grands magasins, tuant le temps en grignotant un sandwich jusqu'à ce qu'elle puisse soit regagner le domicile de sa logeuse, soit se rendre chez ses filles qui quittent plus tard qu'elle leur emploi. Ces temps de l'entre-deux sont perçus comme des parenthèses, des parenthèses marquées par l'ennui. Sa situation deviendra plus simple lorsque sa logeuse, se rendant compte qu'elle ne dînait pas certains soirs pour éviter de se retrouver seule au restaurant, lui propose de partager ses repas, lui permettant de retrouver un cadre familial proche de son univers domestique.

Contrairement à Marc, les choix d'Hélène et Alain ont été l'objet d'une réflexion concertée au sein du couple. Ces choix, tant familiaux que professionnels, se sont aussi traduits par une nette amélioration de leur niveau de vie et une transformation radicale de leur vie quotidienne. Hélène, et en cela elle reprend le rôle de nombreuses femmes rencontrées, joue ici un rôle pivot qui donne une continuité à la vie familiale et à son couple tout en préservant la qualité de sa vie professionnelle. Hélène a totalement investi le nouveau lieu d'habitation du couple, même si elle trouve par moment que cela est difficile. Cela passe aussi par l'acceptation d'un temps de travail moins long afin de passer plus de temps en commun. Pour elle, faire de ce lieu un lieu de résidence partagé est essentiel pour la réussite de sa vie personnelle et professionnelle. D'une certaine façon Hélène habite, c'est-à-dire utilise et investit le lieu d'un point de vu matériel et symbolique⁶, grâce à sa famille mais son travail participe également de cet équilibre. La mobilité n'a pas mis en danger son identité professionnelle qui était préexistante et dont le cadre n'a pas bougé, c'est d'ailleurs pour conserver cette stabilité qu'elle est devenue travailleur mobile. La mobilité lui a aussi permis de redéfinir sa vie familiale de façon satisfaisante et le temps dégagé de prendre le temps d'investir ses nouveaux territoires. La mobilité est ici une contingence favorisant la stabilité de ses identités professionnelle et familial. La mobilité est instrumentalisée pour permettre à chacun des conjoints de trouver un équilibre professionnel mais aussi affectif, la mobilité permettant d'assurer la continuité des rôles parentaux et d'épouse. Cet usage de la mobilité est récurrent, même si c'est généralement l'homme qui devient mobile. La famille réside là où la conjointe est installée et a son emploi que cette localisation soit liée à une mutation professionnelle ou non. L'âge des enfants d'Hélène explique cette transformation du schéma habituel.

Vivre à l'hôtel : Charles

⁶ Sur ce point, voir Rémy (1999).

Charles est la personnification de travailleurs mobiles éduqués dans et par la mobilité au travers d'une identité professionnelle forte. Depuis son enfance, il a toujours vu ses parents se déplacer pendant la semaine, et ce au gré des changements de secteurs géographiques sur lesquels le couple intervenait. Charles parle des logements occupés durant son enfance comme de « pied-à-terre », une dénomination à elle seule révélatrice du faible enjeu symbolique dont ces lieux ont été porteurs pour sa famille et pour lui.

Sa jeunesse est toutefois marquée par un point d'ancrage fort : le village d'origine de sa famille dans le Cantal. Il y séjourne plusieurs années lors de sa petite enfance, vivant alors chez ses grands-parents, puis y retourne à l'occasion de chaque vacance scolaire. Il y possède dorénavant une maison qu'il considère comme sa résidence principale alors même que sa compagne actuelle et leur petite fille résident dans leur logement lyonnais choisi en commun.

Reprenant au sortir de ses études la profession de ses parents, Charles se déplace constamment tout en résidant à Poitiers où il se marie et devient père d'une première fille aujourd'hui âgée de 18 ans. Le couple se sépare. Ses absences quasi permanentes sont en grande partie responsables de ce divorce. Les années qui suivent sont passées à l'hôtel. Ces hôtels sont choisis avec soin : ils sont familiaux et il garde une chambre dans chacun d'entre eux. Les patrons sont progressivement devenus des amis qui lui permettent des facilités (la réception de ses marchandises, l'usage des lieux même en cas de fermeture, etc.). Charles garde une grande nostalgie de cet aspect chaleureux de ses déplacements car la nature de son travail évolue peu à peu, de même que les hôtels qu'il fréquente.

Le secteur du textile a changé et, pour survivre, Charles se spécialise tout à la fois dans les produits de grand luxe et dans des zones géographiques particulières : Paris, la Côte d'Azur et les grandes stations de ski. Dans ces secteurs, il lui est devenu toutefois difficile de trouver des hôtels familiaux, aspect sur lequel Charles insistera à plusieurs reprises au cours de l'entretien. Sa situation familiale a elle aussi évolué : il vit de nouveau en couple depuis dix ans et est père d'une deuxième fille depuis un an.

Sa relation à son domicile s'en est trouvée modifiée comme il le dit lui-même « de toujours, toujours être parti c'est vrai qu'à un moment ça pèse surtout quand tu as des enfants, une femme et que tu es bien content de rentrer chez toi ». Cependant, il ajoute : « mais quelque part au bout d'un moment tu as le besoin de repartir ». Chez Charles existe une tension permanente entre ce qu'il appelle son « désir de sédentarisation chez lui » et l'appel de la route.

La mobilité n'a jamais fait l'objet d'une concertation au sein du couple : lorsque Charles a rencontré sa compagne, il vivait déjà ainsi. Il n'a jamais exprimé un désir de

changement même après la naissance de sa deuxième fille. Charles vit tous ses instants de mobilité. En ce sens sa voiture, plus encore que les hôtels est habitée car elle pratiquée, elle est un espace personnel et personnalisé, une bulle (Nippert-Eng, 1996) qui lui permet de se ressourcer lors de ses déplacements. Il habite également un lieu où il ne vit pas : sa maison du Cantal. Ses autres lieux de vie sont des espaces transitoires, y compris l'appartement partagé avec sa compagne. Les espaces de transit sont eux appréciés pour le mouvement. En ce sens, Charles possède un mode d'habiter et une identité de mobile. En effet, Charles se définit par sa mobilité géographique entreprise semaine après semaine. Cette mobilité, il la rattache à une identité professionnelle et familiale, celle des marchands de toile dont il revendique l'héritage. Cette identité professionnelle ne prend sens dans son cas qu'en relation avec un rapport à l'espace et aux logements occupés. Mathis Stock (2004 :7) propose qu'« un mode d'habiter fondé sur la mobilité semble avoir pour corollaire la capacité des individus à affronter les lieux étrangers et à rendre ceux-ci familiers. ». Dans le cas de Charles, son mode d'habiter « en mobilité » semble intrinsèquement lié à sa capacité à transporter son imaginaire personnel et ce qu'il vit comme son identité professionnelle de travailleur mobile, laquelle est également intrinsèquement liée à son identité sociale. Ainsi, dans son cas ne plus pouvoir habiter les espaces de la mobilité qui ne sont plus porteurs de relations sociales ne provoque pas de mal-être car sa géographie personnelle - la maison de famille et son appartement – n'est pas entamée pas plus que ne le sont ses identités professionnelles et sociales.

Conclusion

Qui revendique la mobilité ? En multipliant les espaces de vie, qu'ils soient ou non investis, la mobilité en engendrant la multiplicité des espaces de vie modifie les modes d'habiter le logement familial comme les logements occupés à proximité du lieu professionnel et le lieu professionnel lui-même. Nos résultats corroborent l'analyse d'I. Bertaux-Wiame et de P. Tripier selon laquelle, dans la société occidentale, « Etre un couple et vivre séparé dans la vie quotidienne contredit les normes culturelles sur lesquelles sont bâties les représentations sociales de la conjugalité » (2006 : 12). Les couples ne sont pas à la recherche de création d'une nouvelle norme conjugale, mais bien dans l'accommodement de la norme dominante à leur situation ce qui ne leur permet pas de développer une autre façon d'être ensemble. A ce titre, travailler avec des familles permet de remarquer que les formes de vivre ensemble séparées observées par I. Levin (2004) et F. de Singly (2000) ne s'appliquent pas lorsque que les couples d'une part sont dans la phase de formation des familles et d'autre part se retrouvent en situation de vivre une forme de relation à laquelle ils ne s'identifient pas. Les

rituels et arrangements constatés n'ont d'autre raison d'être que de chercher à perpétuer cette unité familiale qui s'avère être aussi territoriale par delà les séparations et malgré, pour le travailleur mobile, le caractère « flottant » de ses modes d'habiter.

Une dualité émerge entre les ancrages structurant une identité spatiale, familiale et sociale, profondément habités, même à distance, et le vécu d'une mobilité qui, à l'exception de quelques rares cas de commerciaux élevés dans une véritable culture de la mobilité telle que décrite par A. Tarrius (1992), apparaît structurante dans la gestion du temps mais non des identités.

Plus encore que la relation au travail, souvent mouvante, marquée par une possibilité de précarité même au plus haut niveau, ce qui apparaît ici comme structurant est la relation à la famille et à l'espace de vie de celle-ci, même pour les divorcés. Ce n'est pas le temps passé en déplacement ou loin de sa famille qui est revendiqué comme la part structurante de l'identité des individus, au contraire ce temps se rapporte uniquement à une sphère professionnelle, dont la valeur mobilité géographique est le plus souvent absente, même si d'autres formes de mobilité sont valorisées dès lors qu'elles sont au service de l'entreprise ou de l'administration employeuse. Lorsque les identités sont stables ou qu'une des identités est stable, la mobilité apparaît moins destructurante que lorsque les identités sont mises à mal. La mobilité apparaît révélatrice du désir de tout concilier, de tout pouvoir conserver et c'est cette incapacité à pouvoir être dans tous les lieux, habiter tous les lieux, qui s'avère destructurante.

BIBLIOGRAPHIE

BERTAUX-WIAME I. et P. TRIPIER, « Les intermittents du foyer ou les arrangements entre membre des couples qui travaillent loin l'un de l'autre », *Cahiers du Genre*, n°41, 2006, p. 11-22.

BIASE A. (de), C. ROSSI, *Chez nous. Territoires et identités dans les mondes contemporains*, Paris, Editions de la Villette, 2006.

BONNET E., COLLET B. et B. MAURINES, *Mobilités géographiques professionnelles : rapport au territoire et carrières familiales*, Ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer, Rapport de recherche, Plan Urbanisme Construction Architecture, Juin 2006.

BRUN J., « La mobilité résidentielle et les sciences sociales. Transfert de concept et questions de méthodes », *Annales de la Recherche Urbaine*, n°59-60, 1993, p. 3-14.

DI MEO G., « Le rapport identité/espace. Eléments conceptuels et épistémologiques », Grandjean P. (dir.), *Construction identitaire et espace*, Paris L'Harmattan, 2009.

DUBAR C., *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, A. Colin, 1991.

HALBWACHS M., *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1950 (1997).

HARDILL I., *Gender, migration and the dual career household*, London, Routledge, 2002.

KAUFMANN J.C., *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris, Armand Colin, 2004.

KAUFMANN V. ET B. MONTULET, "Between social and spatial mobilities: the issue of social fluidity", in *Tracing mobilities, Towards a cosmopolitan perspective*, CANZLER W., KAUFMANN V., KESSELRING S., Ashgate, Hampshire, 2008, pp. 37-55.

LAHIRE B., *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, 1998.

LEVIN I., « Living Apart Together. A new family form », *Current sociology*, vol. 52, 2, 2004, pp. 223-240.

MATHIEU N., MOREL-BROCHET A., BLANC N., GAJEWSKI P., GRESILLON L., HEBERT F., HUCY W. et R. RAYMOND, « Habiter le dedans et le dehors : la maison ou l'Eden rêvé et recréé », *Strates*, n°11, 2004, (mis en ligne en janvier 2005 <http://strates.revues.org/document430.html>).

MUXEL A., *Individus et mémoire familiale*, Paris, Nathan, 2002.

NIPPERT-ENG C. E., *Home and work. Negotiating boundaries through everyday life*, Chicago, The university of Chicago press, 1996.

ORTAR N., « Une ancre pour être mobile : parcours de résidents secondaires et permanents dans l'Ain et le haut pays des Alpes-Maritimes », in M. BERGER et L. ROUGE, *Etre logé, se loger, habiter, Regards de jeunes chercheurs*, L'Harmattan, Paris, 2011 (à paraître).

ORTAR N., « Le paradoxe de l'ancrage et de la mobilité en zone rurale et périurbaine », in L. BONNET et L. BERTRAND (textes réunis par), *Mobilités, habitat et identités*, INED, coll. "Documents de travail", 2005.

ORTAR N., LEGRAND C., *La vie en deux : familles françaises et britanniques face à la mobilité géographique professionnelle*, Petra, Paris (à paraître)

RAMOS E., *L'Invention des origines*, Paris, Armand Colin, Coll. « Sociétales », 2006.

REMY J., « Dédoublage des espaces sociaux et problématiques de l'habitat », in P. Bonnin, R. de Villanova, *D'une maison l'autre*, Grane, Créaphis, 1999, p. 315-344.

SCHNEIDER N., LIMMER R. et K. RUCKDESCHEL, *Mobil, flexibel, gebunden. Familie und Beruf in der mobilen Gesellschaft*, Frankfurt/Main, Campus, 2002.

SCHNEIDER N., MEIL G., *Mobile living across Europe 1. Relevance and diversity of job related spatial mobility in six European countries*, Opladen and Farmington Hills, Barbara Budrich Publishers, 2008.

SINDZINGRE N., « Identité 3 : Anthropologie », *Encyclopedia Universalis*, Paris, Corpus 11, 1992, p. 899-901.

SAGNES S., « Cultiver ses racines. Mémoire généalogique et sentiment d'autochtonie », *Ethnologie française*, 1, p. 31-40.

STOCK M., « L'habiter comme pratique des lieux géographiques », *EspacesTemps.net*, 18.12.2004 - <http://espacestemps.net/document1138.html>

SINGLY F. (DE), *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*, Paris, Nathan, 2000.

TARRIUS A., *Les fourmis d'Europe*, Paris, L'Harmattan, 1992.